

# REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne. . . . . 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

29 Juin. — Le premier conseil de guerre du Cherche-Midi procède à la mise en jugement des deux soldats d'infanterie de marine, accusés de s'être rendus coupables, au mois de mai dernier, du meurtre de la rue des Vinaigriers. Le soldat Sentubery reconnu moins coupable qu'on ne l'avait cru d'abord est condamné à deux années de prison et seize francs d'amende; le caporal Papin, à six mois de prison et cinq francs d'amende.

30 Juin. — Un violent incendie quai de la Rapée, à Paris, détruit des hangars et des magasins remplis de futailles vides. Plusieurs chevaux n'ayant pu être mis en liberté sont brûlés vifs dans les écuries.

1<sup>er</sup> Juillet. — La France, représentée au convoi de M. Carnot par de très nombreuses délégations et par la population parisienne tout entière, fait, au regrette Président de la République, des obsèques vraiment nationales.

Cette imposante journée de deuil est marquée, dans un très grand nombre de villes, par des services funèbres, auxquels les fonctionnaires et la population assistent avec le plus grand recueillement.

2 Juillet. — Un journaliste italien, M. Baudi est poignardé dans sa voiture, à Livourne, au moment de rentrer chez lui. On suppose que ce publiciste, qui avait protesté énergiquement contre la conduite criminelle des anarchistes, au moment de l'assassinat de M. Carnot, aura été victime de l'un de ces révolutionnaires fanatiques.

— Nouvelles arrestations d'anarchistes à Paris et dans les départements.

3 Juillet. — Lecture à la Chambre du message du nouveau Président de la République et réception, par M. Casimir-Périer, des membres du corps diplomatique.

— La lecture du message présidentiel à la Chambre est suivie de quelques incidents violents provoqués par M. Vaillant, député socialiste.

— Arrivée à Paris, des deux officiers internés à Glatz et rendus à la liberté par ordre de l'empereur d'Allemagne.

4 Juillet. — Des modifications assez importantes sont apportées dans le service de la police de sûreté.

— Arrivée à Paris de M. Guinard, ingénieur en chef des mines françaises à Madagascar, et de M. Suberbie propriétaire des grands établissements de l'île.

Le voyage de ces deux personnages, à pour but de mettre le gouvernement au

courant des agissements tendant à nous déposer du protectorat malgache, au bénéfice du gouvernement anglais.

5 Juillet. — La Chambre appelée à élire un président en remplacement de M. Casimir Périer, fait choix de M. Burdeau par 249 voix, contre 157 données à M. Henri Brisson.

— La proposition Pelletan relative à l'amnistie est repoussée à la Chambre ainsi que l'interpellation Vaillant, au sujet des manifestations communistes au Père Lachaise.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Comme dans bon nombre de communes des environs de Dammartin, il y a eu dimanche dernier, au chef-lieu de canton, grâce à une excellente pensée de M. l'abbé Congy, curé-doyen, des prières publiques à l'intention du regretté Président Carnot.

A l'heure où Paris offrait le spectacle d'une manifestation des plus imposantes, et où des milliers de personnes venues des quatre coins de la France, saluaient la dépouille du Premier magistrat de la Nation, tombé sous le poignard d'un assassin, notre petite ville n'est pas demeurée indifférente et si les fonctionnaires n'ont pas pris part, en plus grand nombre, à ces prières, c'est moins à leur négligence qu'il faut s'en prendre, qu'au défaut de publicité donné à cette cérémonie.

C'est pour une cause à peu près semblable qu'aucune délégation dammartinoise ne s'était rendue à Paris, et que ceux qui auraient eu le désir de rendre au nom de la ville, un dernier hommage à cette grande victime du devoir, ont dû s'en tenir à une manifestation personnelle.

— La Société d'horticulture se réunira aujourd'hui dimanche à 2 heures, en la salle de l'Hôtel-de-Ville. L'ordre du jour mentionne diverses communications.

— Il y a quelques jours, M. Ragot, se rendant à son jardin rue des Filours, constata que des malfaiteurs avaient arraché des plâtras au mur de clôture, cassé les carreaux de la porte vitrée d'une petite cabanette et que non contents de ce méfait ces individus avaient encore poussé leur fureur de destruction jusque sur les arbres fruitiers, dont plusieurs étaient mutilés.

On est à la recherche des coupables.

— Un Belge nommé Devos, qui a omis de faire la déclaration de séjour à laquelle l'astreint la nouvelle loi sur les étrangers, vient d'être condamné à 50 fr. d'amende.

### LONGPERRIER

Delvallée Joseph-Alphonse est un gaillard âgé de 28 ans qui n'a pas de domicile fixe et qui entend avoir le droit de se mettre à l'aise partout où le hasard le conduit.

C'est ainsi que passant à Longperrier, lundi dernier 2 juillet et éprouvant un besoin pressant, notre individu, sans se préoccuper des règles de la bienséance qui recommandent, en pareil cas, la plus grande discrétion, se posta, sans plus de façon, au milieu de la rue, sans se préoccuper des observations que lui firent deux dames qui étaient occupées près de la et assistaient forcément à cette scène par trop impressionniste.

Comme la police est là qui toujours veille, ce *Monsieur Sans-Gêne* s'étant vu appréhender par un représentant de la Loi, a essayé de mettre son équipée sur le compte de l'ivresse.

mais le tribunal ne s'est pas laissé attendrir et l'a condamné à 15 jours de prison, sans bénéfice de la loi Bérenger, bien que le prévenu n'eût subi encore aucune condamnation.

### SAINT-MARD

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Mard s'est réuni la semaine dernière et a envoyé l'adresse suivante à Mme Carnot :

« Le Conseil municipal de St-Mard, près Dammartin (S.-&-M.) au nom de la commune tout entière, à l'honneur d'adresser à Madame Carnot et à sa famille, l'expression de ses sentiments de sincère condoléance et de vive sympathie.

Le maire : Dubois.

### CUISY

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet, à 9 heures du matin, un incendie a éclaté dans cette commune sous un hangar appartenant à M. Blanchard, vigneron. Le bâtiment et tout ce qu'il renfermait ont été réduits en cendres. Heureusement pour le propriétaire qu'il y a une assurance. Les pompiers de Montgé sont arrivés les premiers, ensuite ceux de Saint-Soupplets; tous ont rivalisé de zèle pour garantir les maisons voisines. A citer particulièrement, comme ayant pris part activement au sauvetage des récoltes et du matériel, en dehors des pompiers, l'instituteur de Cuisy, et plusieurs habitants de la commune. La gendarmerie de Saint-Soupplets et celle de Dammartin font une enquête au sujet de ce sinistre, attribué, chuchote-t-on à la malveillance, c'est ce que nous saurons plus tard.

(Indépendant)

### CLAYE-SOUILLY

Les deux frères Lancézeux Louis et François se querelaient dimanche

dernier dans la rue Berthe. Lancézeux père intervint et voulut mettre la paix. Mal lui en prit car le pauvre homme reçut de son fils François, âgé de 26 ans, palefrenier, des horions qui ne lui étaient certes pas destinés.

(Journal de Seine-et-Marne)

— Jendi dernier, la gendarmerie de Claye était mise en éveil par les cris « A l'assassin! » qui parlaient de la grande rue. Immédiatement, deux gendarmes se mirent en quête et aperçurent un habitant de Claye, le sieur Louge Simon, qui emmenait un individu inconnu.

Renseignements pris, voici de quoi il s'agissait :

Le sieur Louge, palefrenier à la ferme de la compagnie générale des omnibus, à Claye, fit la rencontre, jeudi, sur la route nationale, près de l'établissement de vins Mallet, d'un individu qui lui offrit une consommation. Louge accepta; ils burent ensemble, puis, l'inconnu sortit sans payer. Pensant qu'il voulait lui laisser la tournée pour son compte, Louge rejoignit son nouvel ami. Tout à coup, celui-ci arracha, au gilet de Louge, sa chaîne et sa montre en argent, puis il prit la fuite.

Poursuivi et bientôt arrêté le voleur poussa alors les cris qui avaient mis la population en émoi.

Il déclara se nommer Peltier Jules-Ernest âgé de 31 ans, sans domicile; il venait de quitter Meaux où il avait travaillé chez M. Guillon jardinier.

Bien entendu il était encore porteur de la montre et de la chaîne.

Peltier a la mémoire très courte; il a prétexté l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait pour ne pas se rappeler le vol dont il avait été l'auteur quelques instants auparavant.

## VER.

La compagnie d'arc de Ver a ouvert, le 11 juin dernier, son prix général.

Il se compose de 8. prix, de chacun 40 fr., et d'une surprise formant le 9<sup>e</sup> prix.

Les 2 premiers coups de franc-noir donneront droit à chacun une prime consistant l'une en un superbe lapin, et l'autre en un gigantesque saucisson.

## VERSIGNY

Un faisant sa ronde, dimanche dernier, dans les propriétés confiées à sa vigilance, le nommé Marchand, garde de M. le comte de Kersaint, surprit en action de braconnage deux individus dont il ne reconnut que l'un d'eux, le nommé Denioor, sujet belge, occupé à la batteuse à vapeur depuis un mois. Il a dénoncé son complice, un sieur Fréneau, demeurant aussi à Versigny.

## ÉTAT CIVIL

### VILLE DE DAMMARTIN

Du 16 Juin. — Naissance de Paul-Victor Coquillon, fils de François-Paul Coquillon, cocher, et de Louise-Victoire Grignon son épouse, tous deux à Dammartin.

Du 21 Juin. — Décès de Eliza-Joséphine Moineau âgée de 80 ans, veuve de Philippe Petit, demeurant à Dammartin.

## FAITS DIVERS

### JOURNAUX BIEN INFORMÉS

Toujours préoccupée de donner des nouvelles rapides, la Presse s'expose parfois à des déconvenues sans pareilles, témoin le *Lyon républicain* qui dans son édition des départements datée du 23 juin (lendemain de l'assassinat de M. Carnot), publiait la nouvelle suivante :

A dix heures, dimanche, le président se rend, au milieu d'un concours de population, à la soirée de gala donnée au Grand-Théâtre. On donnait *Andromaque*, avec les artistes de la Comédie-Française.

M. Carnot, à son entrée, est l'objet d'une longue ovation. Après être resté près d'une heure au théâtre, le président a regagné la préfecture toujours acclamé.

Depuis la mémorable journée des Russes on n'avait pas vu dans les rues de Lyon une foule pareille. Les monuments publics étincelaient de lumière; de nombreuses maisons particulières étaient pavoisées. La rue de la République était surtout splendide à voir, on marchait sous une véritable voûte de lumière.

En somme, cette première journée de fêtes a été des plus belles et aucun incident fâcheux n'est venu la troubler.

### Ironie du sort !

### UNE ANCIENNE AFFAIRE

Sous ce titre le *Journal de Seine-et-Marne*, publie l'entrefilet suivant :

On se souvient sans doute, d'une affaire dont on parla beaucoup il y a quelques mois et dans laquelle était impliqué un notaire de l'arrondissement de Meaux. Ce notaire M<sup>e</sup> X..., a comparu hier, lundi, devant le tribunal civil de Meaux, pour se voir appliquer une peine disciplinaire.

L'affaire a été remise jusqu'à l'issue d'un procès correctionnel, qui se juge à Paris, en ce moment.

### UN VÉRITABLE COMBLE

Du *Figaro* :

Casario Santo, l'assassin, vient d'adresser, par l'entremise du ministre de l'intérieur, à M. Casimir-Perier, président de la République, une lettre dans laquelle il le prie de vouloir bien lui envoyer quelque argent « pour adoucir le régime un peu sévère de la prison !! »

La chose est absolument authentique : d'ailleurs nous ne nous permettrions

pas de plaisanter sur un pareil sujet.

« Je suis très mal nourri, dit l'assassin, et en somme vous me devez bien un secours, puisque c'est à moi que vous devez d'être président de la République ! »

### AFFREUX ACCIDENT

Un épouvantable drame vient de mettre en émoi la petite commune de Bussière-les-Clermont, dans la Haute-Marne.

Avant-hier, pendant une leçon de calcul, l'instituteur voulut montrer à ses élèves comment Casario Santo s'y était pris pour assassiner M. Carnot. Prenant un bouquet d'œillets et son couteau de poche, il plaça l'un et l'autre dans sa main et tendit son bras en avant. Un des élèves, le jeune Gérard (Elie), âgé de 8 ans, placé devant lui, fit un faux mouvement et vint tomber la face en avant, contre le couteau de l'instituteur. La lame pénétra entre deux côtes et vint toucher les poumons et le cœur. Un quart d'heure après le pauvre enfant rendait le dernier soupir.

### SINISTRE VISITE DE MAUVAIS AUGURE

L'assassin de M. Carnot, essayant de fuir, a été arrêté par un citoyen lyonnais, M. X.

Lundi soir, M. X. reçoit la visite de deux messieurs bien mis, lui disant : « Nous sommes journalistes parisiens; nous savons votre conduite brillante; nous vous félicitons et nous voulons vous faire décorer. Donnez-nous votre photographie ».

Après les remerciements et le don de la photographie, les inconnus, sortant, lui dirent : « Nous sommes anarchistes, nous avons votre tête; votre affaire est claire ».

M. X... est inquiet. Et ma foi, les temps sont tellement étranges qu'on le comprend.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

### DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Déseaux Alfred, charretier à Versigny; roulage, 2 francs d'amende et frais.

Cotelle Paul, charretier à Dammarilly; roulage, 2 fr. d'amende et frais

Amoureux Hippolyte, charretier à La Marche; roulage, 2 fr. d'amende et frais.

Seron Arthur, charbonnier à St-Soupplets; roulage, 2 fr. d'amende et frais.

Vlache Pierre, bouvier à Oignes; roulage, 2 fr. d'amende et frais.

Vaudrick Léon, aubergiste à Oignes; défaut d'inscription sur le registre des voyageurs, 1 fr. d'amende et frais.

Joséphine Loron, femme Legrand, à Montagny Ste-Félicité; passage à pied sur terre eusemencée, 3 fr. d'amende et frais.

## JUILLY

(Suite)

Un certain Robert Aubry, qualifié chevalier, seigneur de Courcy et de Juilly, vendit aux religieux de Sainte-Croix, trente-huit arpents et demi de terre, le 22 Février 1656 (1)

Le 11 décembre 1660, Messire Jean de la Cou, commis à la recette des aydes « du département de Dampmartin, dépendant de l'élection de Meaux », pour Messire Maurice Faubert, fermier des aydes, céda, pour un an, la perception du droit de huitième, réglé à cinq sols pour livre dudit droit, vingt sols d'augmentation sur chaque muid de vin, vendu au détail dans ladite paroisse de Juilly. Cette location fut faite moyennant le prix de quatre-cent-cinquante livres tournois. (2)

Robert Aubry, seigneur de « Jully » épousa. (probablement en seconde nocces) le 15 mai 1676, dame Anne de Saint-Germain, qui demeura veuve quelques mois plus tard. Les créanciers de Robert Aubry vendirent alors la seigneurie de Jully à Messire Jean Joisel, écuyer, secrétaire du roi, marié à dame Marguerite Guillemeau.

Il résulte des fragments d'un acte d'aveu et de dénombrement du 4 décembre 1677, que Jean Joisel, qualifié seigneur de Mosny, Jully, Montgrésin et Mondvical, déclara tenir de S. A. S. Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Dammartin, la terre et seigneurie de Jully et le fief de Montgrésin, comme tenants et mouvants dudit comté de Dammartin.

La seigneurie de Jully consistait alors en une place où était anciennement « le chastel et maison forte dudit Jully, entouré de fossés pleins d'eau ». Une habitation avec cour, avant-cour, basse-cour, jardin et parc avec environ cinquante arpents de terre.

Le fief *le Sellier*, situé à « Saint-Marq », comprenant 62 arpents de terre et 90 de bois, avec 8 livres cinq sols parisis de cens, droit de haute, moyenne et basse justice, relevait de la seigneurie de Jully.

Il en était de même du fief *Chappellu*, sis à Eve-sous-Dammartin, qui était composé de 40 arpents de terre labourable.

Le fief *de la Tournelle*, à Villeneuve-sous-Dammartin, relevait en plein fief de la seigneurie de Jully et en arrière-fief du comté de Dammartin, ainsi que le fief *du moulin de « Saint-Marq »* (3)

Au mois de décembre 1678, le seigneur de Jully adressa à M. de Ligny, évêque de Meaux, une requête tendant

à obtenir la suppression du petit cimetière de Jully, disant « que devant la porte de la maison seigneurale du dit lieu et l'abbaye unie aux frères de l'oratoire de la rue St-Honoré de Paris, il y a le cimetière de ladite paroisse de Jully, divisé en deux par le chemin qui conduit à l'église paroissiale, dont il y a une partie du côté gauche, beaucoup plus petite, dans laquelle il y a trente ans et plus que l'on n'y a enterré aucun corps mort, et comme cette place servirait d'entrée, tant à ladite maison seigneuriale qu'à l'abbaye, le requérant prie le seigneur l'évêque de vouloir bien ordonner que cette partie du cimetière sera convertie en place pour la commodité publique et les terres transportées dans le grand cimetière; le tout aux frais du suppliant. »

L'évêque ayant fait droit à cette requête et les principaux habitants de la paroisse ayant ratifié l'autorisation, le petit cimetière fut supprimé et remplacé par une place. (4)

Jean-Baptiste Joisel, seigneur de Jully est encore cité dans une charte du 4 décembre 1686 par laquelle il transporte une rente de 300 livres à François Guillemeau, conseiller du roi et maître ordinaire de la chambre des comptes, légataire de Jean-Baptiste Guillemeau, son frère. (5)

On ignore la date de la mort de ce seigneur, mais son fils, Jean-François Joisel est cité dans un acte de l'année 1690, en qualité de seigneur de Jully. Il avait épousé, le 24 mai 1687, Marie-Charlotte Guigou et de ce mariage naquit une fille unique: Louise-Françoise Joisel, qui épousa Messire Claude de Serens, chevalier marquis de Kerfilis, seigneur de Belon, Kermosie, la Villeneuve, etc, par contrat du 3 Juin 1705. Les parents de la future lui donnèrent

en dot « la terre de Jully avec toutes ses appartenances et dépendances, sises proche Dampmartin ». Le tout était estimé d'une valeur de 110,000 livres, non compris les meubles meublants étant dans le château, qui étaient réservés par lesdits seigneur et dame. Cette dot comprenait encore une grande maison sise à Paris, estimée, aux termes du contrat, d'une valeur de 50,000 livres.

Il est question de Pierre Joisel conseiller du roi, qui de concert avec Marguerite Guillemeau, veuve de Jean Joisel, renoncèrent, par acte du 1<sup>er</sup> Mars 1710, à continuer de fournir la rente qu'ils servaient à dame Marguerite-Charlotte Guigou, veuve de Jean-François Joisel, seigneur de Jully.

Louise-Françoise Joisel étant devenue veuve se maria avec le comte Jean-Baptiste de Coëtlogon, chevalier, qui prit le titre de seigneur de Jully, ainsi qu'il est dit dans un acte du 28 février 1720, par lequel lui et son épouse vendent à Charles Boucheron demeurant à « Saint-Marcq » une pièce de pré de trois arpents appelé « le pré Collars ». Cet acte fut rédigé au château de Jully en présence de Jean Mouret, jardinier, et d'Antoine-Louis Maucarré, cleric paroissial. (à suivre) E. L.

(1) — Arch. nat. S. 1031.

(2) — Arch. loc. de Dammartin.

(3) — Arch. nat. T. 133 - 134.

(4) — Arch. de Seine-et-Marne. B. 384.

(5) — Arch. nat. T. 133 - 134.

### UNE POMPE SANS POMPIERS

Il y a, dans tous les départements, des communes munies d'une pompe et dépourvues de pompiers. Ce cas, plus fréquent qu'on pourrait le supposer, à inspiré la muse d'un des collaborateurs de *l'Abeille* de Coulommiers, qui publie les strophes suivantes sous ce titre :

### QU'EN FAIRE ?

C'est faire un fichu métier,  
Que d'être pompier sans pompe !  
Mais c'est éléphant sans trompe,  
Qu'une pompe sans pompiers !  
Une pompe sans pompiers !  
C'est saladier sans salade !  
C'est médecin sans malade !  
C'est crochet sans chiffonnier !  
C'est un cas fort singulier  
Et bien curieuse affaire,  
Car vraiment que peut-on faire  
D'une pompe sans pompiers ?  
Le maire et ses conseillers  
Tous les jours s'entrequerellent  
Et se creusent la cervelle  
Pour leur pompe sans pompiers !  
L'un d'eux, qui est jardinier,  
Veut qu'avec elle on arrose ;  
L'autre propose autre chose...  
C'est un ancien infirmier.  
Je leur aurais conseillé,  
Si sous ce présent régime  
Le fait n'était pas un crime,  
De s'en faire un bain de pieds.

PASQUIN.

### Pensées et Maximes

L'esprit empêche rarement de faire des sottises, mais il sert souvent à les réparer et parfois même à en tirer parti.

Les discours prolixes sont aussi contraires à l'expédition des affaires qu'une robe longue est contraire à la course.

Ne pas admirer ce que les temps ont produit de bon, c'est refuser un juste encens au progrès des véritables lumières.

C'est par l'esprit d'ensemble que l'on conçoit les grands projets, mais c'est par l'esprit de détail qu'on les fait réussir.



Le comble de la pudeur :  
« Fermer les yeux pour ne pas voir  
une rivière sortir de son lit. »

**A. BRUYET**  
 Métreur en Bâtimens  
 108, Grande rue, 108  
 à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL SOIGNÉ — ACTIVITÉ

## A VENDRE

coupe de 1894, bois des Trois Seigneurs  
 territoire de MONTGÉ, à 300 m. de la  
 route de Meaux à Dammartin.

Bourrées le cent 20 fr., billon chêne  
 et charme 10 fr. le stère, billonnette à  
 la scie 6 fr. le mètre.

S'adresser à M. LEVASSEUR, garde  
 particulier à Lessart.



**L. ÉTHIS**

HORLOGER, BIJOUTIER  
 à DAMMARTIN, (S-&-M)  
 81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendule  
 Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-  
 genture.

Pièces de précision — Remontage  
 de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour le  
 soins apportés aux pièces qui lui son  
 confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
 Madame Veuve Ethis

## Vincent BERTHAULT et FILS

HORTICULTEURS à Saint-Mard,

Lauréats de concours spéciaux à la  
 Société Centrale d'Horticulture de  
 France et du département de la Seine;  
 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix aux expositions de Paris et  
 à l'exposition universelle de 1889. —  
 Nombreuses récompenses ou médail-  
 les, or, vermeil et argent.

**A LOUER** Petit appartement  
 DE SUITE, fraîchement décoré  
 74, Grande rue à Dammartin

A VENDRE

## PRESSOIR A BRAS

Serrage système breveté  
 S'adresser au bureau du Journal

**A VENDRE** fonds de Md de  
 Vins - Aubergiste; épicerie et  
 tabac.

S'adresser chez M. ROBERT à Beaumarchais

## ASSURANCES

Sur la Vie et contre l'Incendie

Henri DAMART fils  
 à SAINT-MARD (Seine-et-Marne)

## MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur deman-  
 de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15  
 rue Soufflot, Paris, et chez tous les librairie  
 Abonnements: Un an, 6 fr.; Six mois  
 3 fr.

**POUR ÉVITER LES MALADIES, LISEZ LE**  
**Journal de la Santé**  
 (CRÉÉ EN 1884)  
 Paraissant tous les DIMANCHES  
 de 32 pages avec gravures dans le texte  
 Consultation médicale indispensable à la famille  
 Chaque numéro contient 26 articles instructifs  
 d'utilité pratique et de lecture agréable.  
 52 Consultations gratuites. — 2 Spécimens franco  
 Abonnement par an: France: 61. Union postale: 81.  
 Bureaux: 6, Boulevard Montmartre, Paris. (Téléphone)

Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin